INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASSET MANAGEMENT BY LYXOR
SOCIETE GENERALE GROUP

Lyxor BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF - Acc (le "Fonds")

ISIN: FR0011023621 - Compartiment de la société d'investissement MULTI UNITS FRANCE (la "Société") domiciliée en France.

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. ("LIAM")

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités comprises entre 8,5 et 11 ans, dont le contrat futures "Long-Term Euro-BTP" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse (l'"Indice de Référence"), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat italiennes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.
Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.
Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP".
Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).
Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indice de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des contrats futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.
Le site internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.
Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).
Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances internationaux, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.
La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com.
En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

La devise de l'action est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis :** IFT, titres de créances internationaux.
- **Période d'investissement recommandée :** s'agissant d'un produit d'arbitrage, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs souhaitant effectuer un placement à moyen ou long terme.
- **Politique de dividendes :** les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative :** quotidienne sous réserve que les marchés de cotation soient ouverts et que la couverture des ordres soit rendue possible.
- **Rachats :** les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour de l'évaluation avant 17:00 Paris et vendre leurs actions sur le marché secondaire à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou la performance de son indice de référence ou la performance simulée d'un modèle de portefeuille. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie :** Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés :** Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.
- **Risque de Crédit :** Le Fonds est exposé directement ou indirectement au risque d'insolvabilité ou à tout autre type d'événement ayant un impact sur la qualité de signature d'un ou plusieurs émetteurs de titres de créances. La réalisation de ce risque ou de ces événements peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse **www.lyxoretf.com**.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	**Non applicable aux investisseurs sur le marché secondaire*.**
Frais de sortie :	**Non applicable aux investisseurs sur le marché secondaire*.**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

***Sur le marché secondaire** : le Fonds est un ETF, ainsi les investisseurs qui ne sont pas des Participants Autorisés doivent en principe acheter ou vendre les actions du Fonds sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, les investisseurs peuvent supporter des commissions de courtage et/ou des frais de transaction liés au passage de leur ordre d'achat/vente sur la bourse concernée. Ces frais sont perçus par des intermédiaires de marché et ne sont pas prélevés par/reversés au Fonds ou à la société de gestion. Les investisseurs peuvent également payer un montant additionnel occasionné par l'écart entre le prix à la vente et le prix à l'achat des actions du Fonds (« bid-ask spread »).

Sur le marché primaire : les Participants Autorisés qui souscrivent/rachètent leurs actions directement auprès du Fonds paieront les coûts applicables au marché primaire du Fonds tels que décrits à la Section 4 du prospectus.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,40 %.

Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en octobre 2020 (TTC le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées

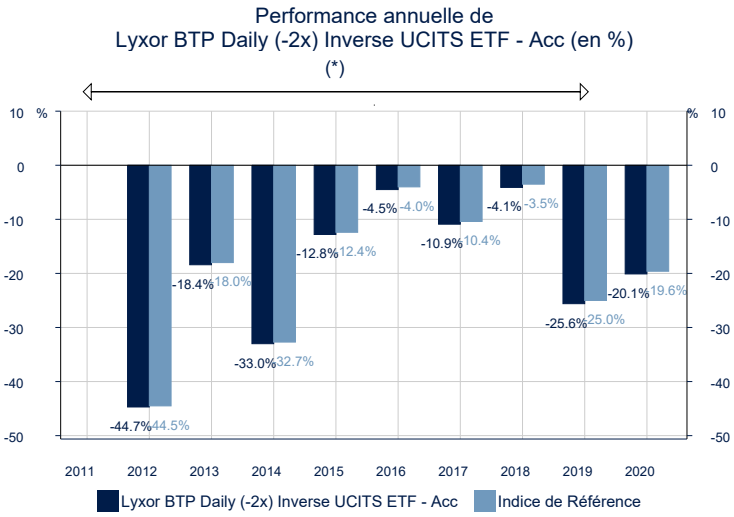

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 27 avril 2011. Lorsque l'Indice de Référence est libellé dans une autre devise que celle du Fonds, la performance de l'Indice de Référence est d'abord convertie dans la devise du Fonds par souci de clarté et de comparaison. A cet effet, une opération de change (au cours WM Reuters 17h du jour considéré) est appliquée quotidiennement à la valeur de l'Indice de Référence.

(*) Jusqu'au 20/06/2019, l'Indice de Référence du Fonds était le SGI Daily Double Short BTP

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un compartiment de SICAV MULTI UNITS FRANCE, ainsi le prospectus, les rapports annuels et les documents semestriels sont établis pour l'ensemble de la SICAV. L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués en vertu de la loi qui lui est applicable (c'est à dire que les actifs du Fonds ne peuvent être utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de la SICAV). Les règles de conversion d'actions entre compartiments sont détaillées (le cas échéant) dans le prospectus de la SICAV.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse **www.lyxoretf.com**.

Des informations concernant les teneurs de marchés, les places de cotations ainsi que les modalités de cotation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site **www.lyxoretf.com**. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse **www.lyxor.com** ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2021.